

ENQUETE PROSPECTIVE DE PRATIQUE ET D'OPINION SUR LA PALIPERIDONE SUSPENSION INJECTABLE A LIBERATION PROLONGEE (LP).



Colombe M¹; Delvoye J¹; Guyochet N¹; Martin A¹; Auclair V¹; Gabriel-Bordenave C¹; Lami² O; Roberge C¹ Pharmacie¹, Pôle Caen-Plaine² - EPSM, 14000 Caen

Contexte

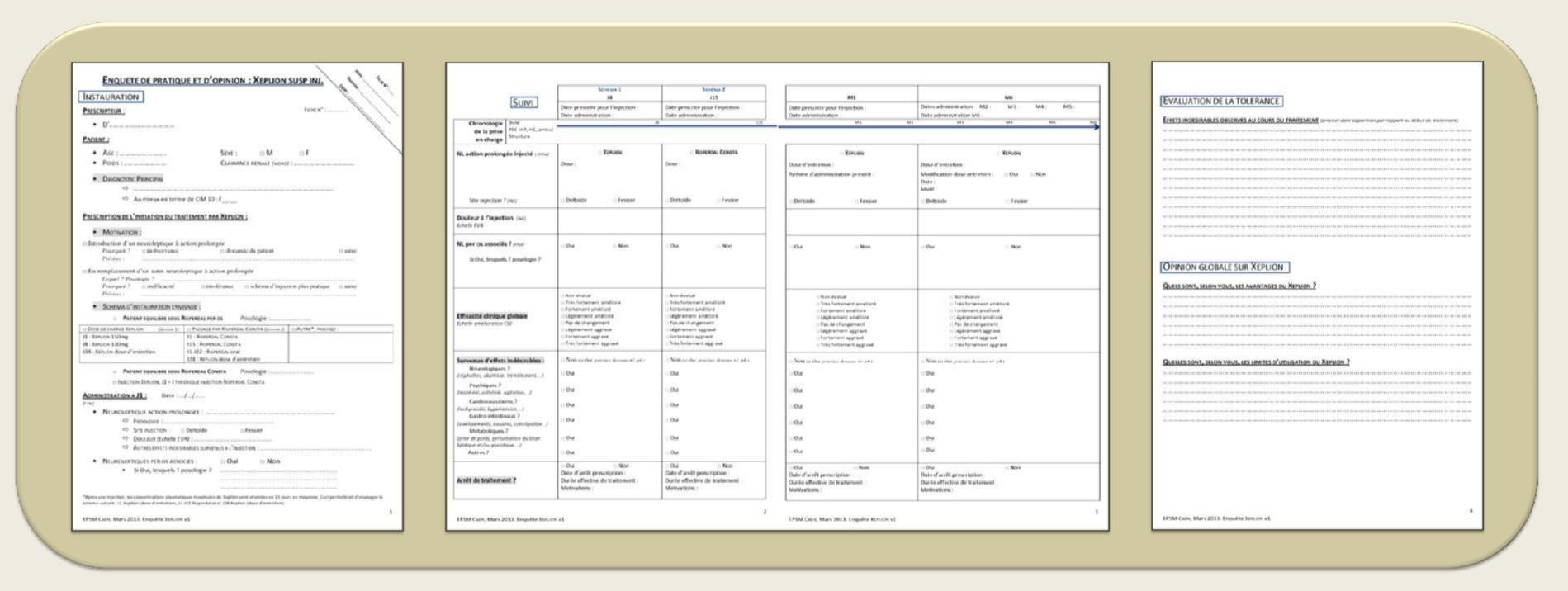
En février 2013, la Commission du Médicament de l'EPSM a décidé de référencer à titre provisoire la palipéridone LP, après une importante discussion sur son rapport coût/intérêt. Elle a souhaité donner un avis définitif à l'issue d'une enquête en situation réelle d'utilisation, évaluant les modalités d'instauration, le bénéfice clinique, la tolérance et l'aspect financier.

Méthode

L'enquête de pratique et d'opinion a été réalisée sous forme de questionnaire papier auprès des prescripteurs à chaque initiation de traitement par palipéridone LP entre mars 2013 et février 2014.

Le schéma de l'enquête était **prospectif** avec 3 évaluations :

- à l'instauration du traitement (indication, motivation de prescription, schéma d'instauration),
- puis à 1 et 6 mois de traitement ou à l'arrêt (évolution de la posologie, évaluation de l'efficacité clinique globale au moyen d'une échelle CGI en 8 points, survenue d'effet indésirable).



Résultats

POPULATION

43 patients inclus

Diagnostic principal:

Âge moyen = 42 ans [24-87]

Schizophrénie (95%)

Troubles bipolaires (5%)

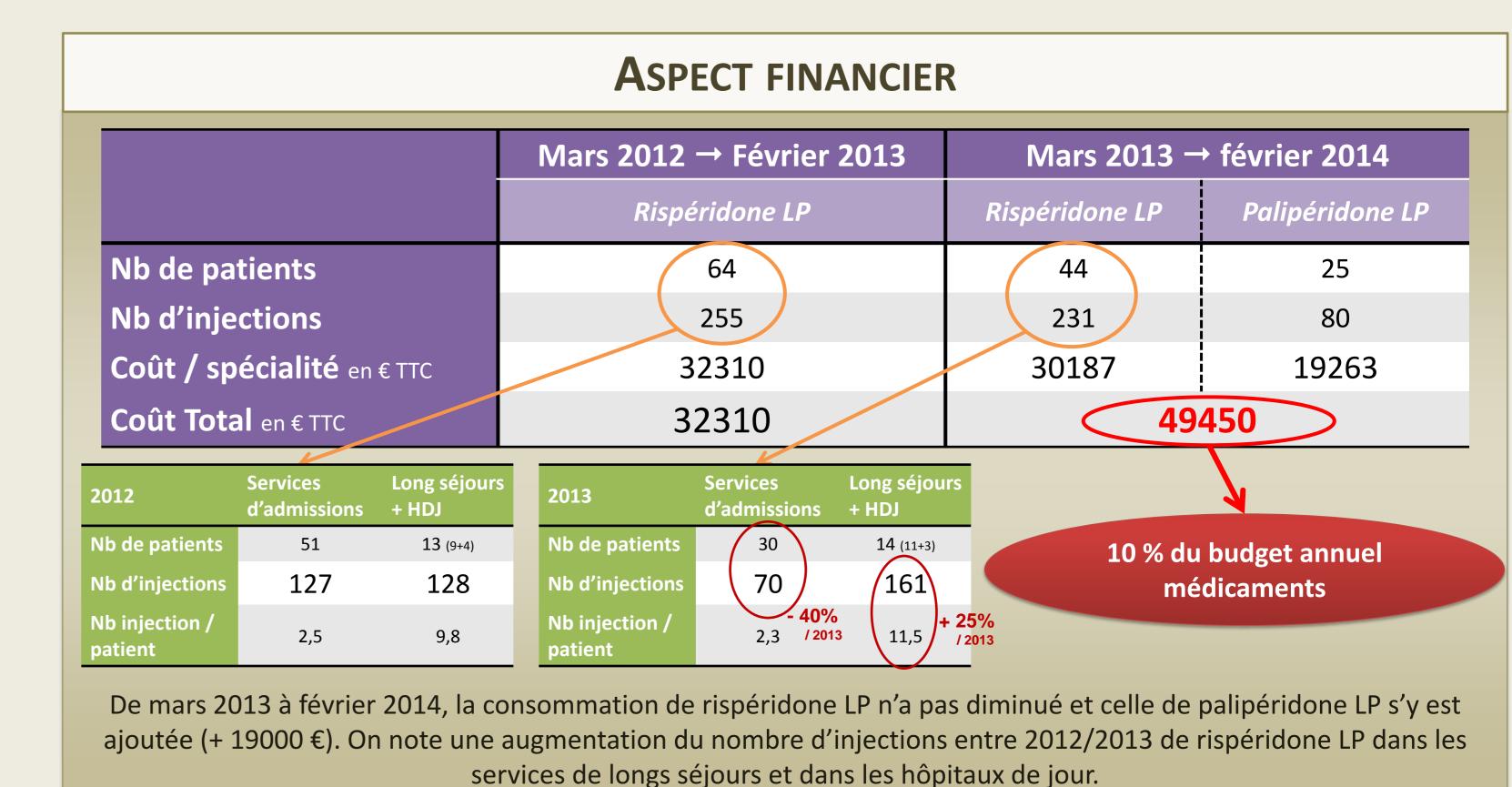
Sex ratio (H/F) = 0.46

19 instaurations de traitement par Neuroleptique à Action Prolongée (NAP) après rispéridone orale

- Majoritairement pour « inobservance du traitement oral » (17/19)
- 1 patient « à sa demande »
- 1 patient « pour diminuer les effets secondaires »
- 24 en relais d'un autre NAP → Rispéridone LP conformément à l'AMM
- Majoritairement pour «schéma d'administration plus pratique » (16/24)
- 5 patients pour « inefficacité »
 - 3 patients à 50mg /14j +/- rispéridone per os 2 patients à 37,5mg /14j
- 3 pour « intolérance »

SUIVI À 6 MOIS 1 patient perdu de vue après la dose de charge POSOLOGIE D'ENTRETIEN **TOLÉRANCE E**FFICACITÉ 33 patients ont été évalués pour ce critère > 13 patients ont eu une modification de dose pendant la période 9 augmentations, dont 3 sous dosages initiaux lors 3 arrêts de traitement Quelques indurations au site d'injection (5) d'un switch rispéridone LP => palipéridone LP 1 à la demande du patient → 2 ou 3 jours, non douloureuses 1 au 2^e mois ⇔ XEPLION 100mg /mois (relais de rispéridone orale 6mg / jour) ■ 25 mg /mois ■ 1 au 3^e mois ⇔ XEPLION 150mg /mois (relais de CONSTA 50mg / 14j + 2mg /j per os) 2 patients 4 patients 12 patients ■ 50 mg /mois Asthénie (12%), céphalées (7%), hypotension (1 **Fortement** Pas de **Amélioré** aggravé changement patient dénutri), prise de poids (1 patient / Posologie recommandée / AMM ■ 75 mg /mois valproate) Posologie majoritairement ■ 100 mg /mois utilisée (48 %) Légèrement Légèrement aggravé amélioré ■ 150 mg /mois 2 patients 100mg / mois (+ aripirazole) 13 patients 25 patients / 33 sont améliorés Bonne tolérance pour la majorité des patients 3 patients sur 4 ont une posologie d'entretien supérieure à la posologie recommandée dans l'AMM. pas d'El rapporté pour 80% des patients 4 patients sont aggravés

OPINION DES PRESCRIPTEURS Limites **Avantages** 1. Condition d'administration plus Efficacité modeste ou partielle (70% des prescripteurs) **pratique** (75% des prescripteurs) → Efficacité équivalente / rispéridone LP → Rythme mensuel → Conservation à température ambiante Coût élevé (40% des prescripteurs) 2. Bonne tolérance générale → Principalement à l'instauration (40% des prescripteurs) 3. Plus grande gamme de dosages / rispéridone LP (40% des prescripteurs) → Plus faible (25mg /mois) → Plus élevé (150mg /mois)



Conclusion

L'enquête a été présentée en COMEDIMS qui a décidé du référencement définitif de la palipéridone LP compte tenu des avantages confirmés :

- plus grande commodité d'utilisation par rapport à la rispéridone LP;
- bonne tolérance.

L'attention a été attirée sur le surcoût généré, de surcroit en l'absence de diminution de prescription de rispéridone LP. La COMEDIMS sera donc régulièrement tenue informée de l'évolution des consommations de ces 2 NAP et sera peut-être amenée à statuer sur une limitation de leur prescription dans les services de longs et moyens séjours.